



## Lettre du SNAM-HP

Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes,  
Biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics.

Avril 2007

### Lettre ouverte du SNAM-HP à tous les candidats aux élections présidentielles

**Cette lettre a été adressée à tous les candidats aux élections présidentielles afin qu'ils prennent position sur ces interrogations capitales pour l'avenir de notre pays.**

Paris, le 30 mars 2007

Madame la candidate à l'Élection Présidentielle  
Monsieur le candidat à l'Élection Présidentielle,

Cette lettre ne retiendra votre attention que le temps d'un instant. Nous espérons cependant que l'importance des questions posées ne vous échappera pas et que vous aurez à coeur de faire connaître votre position sur les grands défis auxquels est confrontée l'hospitalisation publique.

Le SNAM-HP, seul syndicat hospitalier qui représente les praticiens hospitaliers de toutes catégories (médecins, chirurgiens, biologistes, ou pharmaciens), de tous les statuts (PH, PHU, MCU, PU-PH), plein temps et temps partiel est l'un des syndicats signataires du protocole sur la Nouvelle Gouvernance de mars 2005 ; il s'est résolument engagé dans sa mise en œuvre, par conviction de la nécessité d'une profonde restructuration du milieu hospitalier. La dynamique de renouveau d'Hôpital 2007 a fonctionné mais nous sommes inquiets car les informations sur la santé de la campagne présidentielle, recueillies lors des discours officiels, des interviews, des émissions télévisées des articles de presse les plus récents nous paraissent à tout le moins rudimentaires, parfois préconçues et inquiétantes.

Surtout, rien n'est dit sur l'essentiel, sur les ambitions du futur Président de la République pour développer le rayonnement de la médecine hospitalière française, sur la clarification des missions respectives des établissements de santé et la restauration de l'attractivité pour les médecins des Hôpitaux, la relance de la recherche médicale, de l'industrie française du médicament, de l'innovation biotechnologique...

Où est le programme audacieux et réaliste, qui générerait la responsabilité, la fierté, l'enthousiasme, qui fédérerait derrière lui les 60.000 médecins hospitaliers, les conforterait dans l'acceptation des restructurations engagées qu'ils ont acceptées de s'imposer, pour mieux servir la santé des français ?

Quatre ordres de questions appellent vos réponses, devant les Français, car elles influenceront sur leurs suffrages, bien au-delà des professions de santé :

## - **L'organisation de la santé :**

o *L'équilibre entre les hospitalisations privée et publique* : leurs missions réciproques dans la permanence des soins d'urgences et de proximité? Les prises d'intérêts étrangers dans l'hospitalisation privée et leurs conséquences prévisibles sur l'équilibre entre l'efficacité et la rémunération à l'activité, l'accessibilité géographique et temporelle et l'égalité des soins ?

o *La crise démographique médicale* : *numerus clausus* des étudiants en médecine, et transfert de compétences à l'ensemble des professions de santé ? L'universitarisation de la médecine générale comme solution magique aux problèmes de la médecine générale ? Quels sont les autres axes de réflexion ? Quels seront les impacts de l'harmonisation européenne ? Quelles place et conséquences de la Télémédecine dans l'organisation de la formation et de la santé ?

o *Les droits des patients* : quelles actions pour optimiser l'équilibre entre les droits des patients et leur responsabilisation vis-à-vis de leur santé, pour différencier soins élémentaires (optique, dentisterie, prothèses auditives) et soins de confort ; redéfinir entre le sanitaire, le médico-social et les soins de plus en plus techniques ?

## - **Le développement des opérations structurantes**

o *La Gouvernance 2<sup>ème</sup> génération* ? Adaptation de la gouvernance aux contraintes du terrain ? Pilotage effectif des projets de santé territoriaux ?

o *La recherche médicale française* : relance ? articulation de la recherche médicale CHU/ CH/ Organismes de recherche CNRS/INSERM : devenir des passerelles actuelles ? programmes spécifiques ? Crédits fléchés ? L'attractivité pour les chercheurs étrangers ?

## - **Les questionnements catégoriels :**

o Les conditions de travail et l'attractivité des carrières, des retraites pour les professionnels hospitaliers ; le repositionnement du médecin et des soignants avec le développement de la démocratie sanitaire et sociale ; l'organisation des transferts de compétences : comment, jusqu'où et dans quels domaines ?

o Quelle solution digne et équitable peut encore être proposée aux nombreux praticiens à diplôme étranger, de formations et d'expériences très inégales, que nos hôpitaux ont recruté ces dernières décennies pour répondre en urgence à une démographie médicale hospitalière défailante.

## - **Les questionnements et positionnements éthiques :**

o La fin de vie : au-delà de la loi Léonetti, le suicide assisté, l'euthanasie active, le « droit à mourir », et à l'autre extrémité de la vie, les limites de la procréation médicalement assistée, de la grossesse pour autrui (« location d'utérus »), du risque d'eugénisme et de tri sélectif des embryons.

o L'insuffisance révoltante, et contraire aux « droits de l'homme » des prises en charge médicale et psychiatrique des personnes incarcérées.

Hors du corps médical hospitalier, y-a-t-il en France un autre corps professionnel qui affronte autant de problèmes de société intègre autant de changements permanents

autant de contraintes personnelles et familiales, témoigne d'autant de flexibilité, d'autant d'investissement personnel, d'un tel engagement éthique et déontologique au service de la population ? Nous croyons que non et pensons que ce dévouement, dont nous sommes fiers, nous donne le droit de vous interroger publiquement pour obtenir de vraies réponses à nos questions.

Pr Roland RYMER, Président du SNAM-HP

*Le Bureau du SNAM-HP* : Pr Marcel CHATEL, Dr André ELHADAD, Dr Jean Pierre ESTERNI, Dr Vincent HAZEBROUCQ, Pr Philippe LAGRANGE, Dr Jacques MOREAU

*Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des données vous concernant. Si vous désirez vous désabonner de la liste de diffusion, répondez à cet e-mail en indiquant comme sujet : DESABONNEMENT.*